

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 11 septembre 2023

Canal d'Orléans

Le Département réalise des travaux de sécurisation de la berge à Combleux

À partir du 18 septembre, et pour une durée de 2 mois, sous réserve de conditions climatiques favorables, le Département procédera à des travaux de sécurisation de la berge du canal en amont de la passerelle de la Patache à Combleux.

Le perré qui soutient la berge le long du halage nord présente des désordres sur environ 160m. La proximité avec les maisons et la fréquentation du chemin imposent des travaux de sécurisation de la zone.

Pour le bon déroulement de l'opération, l'accès au chantier se fera par la rue de la Passerelle, sur laquelle le stationnement sera interdit le temps du chantier, sauf soirs et week-ends.

Piétons et cycles seront invités à emprunter la rue du Cas Rouge ou l'autre côté du canal pendant toute la durée du chantier.

Pour des raisons de sécurité, les riverains sont invités à ne pas sortir de leur terrain directement sur le halage.

Un abaissement du plan d'eau sera mis en œuvre pour favoriser le déroulement des travaux.

Conscient de la gêne occasionnée, le Loiret met tout en œuvre pour réaliser ces travaux dans des délais les plus courts possible et remercie les usagers de leur compréhension.

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr